**Charte des Droits fondamentaux**

La Charte des droits fondamentaux signée et proclamée par les Présidents du Parlement, du Conseil et de la Commission lors du Conseil européen de Nice du 7 décembre 2000 reprend en un texte unique, l’ensemble des droits civiques, politiques, économiques et sociaux des citoyens européens ainsi que toute personne vivant sur le territoire de l’Union.

Le règlement cadre n°2021/1060 établit dans son article 9 que « les états membres et la Commission veillent au respect des droits fondamentaux et à la conformité avec la Charte des droits fondamentaux de l’Union européenne lors de la mise en œuvre des fonds ».

Ces droits sont consacrés en 54 articles regroupés au sein de six grands chapitres : **Dignité, Liberté, Egalité, Solidarité, Citoyenneté et Justice.**

Lors de la sélection des projets, l’Autorité de Gestion veille à la prise en compte de ces principes dans la mise en œuvre de ses critères et procédures applicables. Les porteurs de projet doivent ainsi respecter l’ensemble des éléments de la Charte des droits fondamentaux lors de la mise en œuvre de leur projet. Le porteur doit donc s’engager à respecter la charte des droits fondamentaux.

**Charte des droits fondamentaux dans sa totalité :**

**https://eur-lex.europa.eu/legalcontent/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:12016P/TXT**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre I « Dignité » | Dignité humaine, Droit à la vie, Droit à l'intégrité de la personne, Interdiction de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, interdiction de l'esclavage et du travail forcé |
| Titre II « Libertés » | **Droit à la liberté et à la sûreté, Respect de la vie privée et familiale, Protection des données à caractère personnel, Droit de se marier et droit de fonder une famille, Liberté de pensée, de conscience et de religion, Liberté d'expression et d'information, Liberté de réunion et d'association, Liberté des arts et des sciences, Droit à l'éducation, Liberté professionnelle et droit de travailler, Liberté d'entreprise, Droit de propriété, Droit d'asile, Protection en cas d'éloignement, d'expulsion et d'extradition** |
| Titre III « Egalité » | **Égalité en droit, Non-discrimination, Diversité culturelle, religieuse et linguistique, Égalité entre femmes et hommes, Droits de l'enfant, Droits des personnes âgées, Intégration des personnes handicapées** |
| Titre IV « Solidarité » | **Droit à l'information et à la consultation des travailleurs au sein de l'entreprise, Droit de négociation et d'actions collectives, Droit d'accès aux services de placement, Protection en cas de licenciement injustifié, Conditions de travail justes et équitables, Interdiction du travail des enfants et protection des jeunes au travail, Vie familiale et vie professionnelle, Sécurité sociale et aide sociale, Protection de la santé, Accès aux services d'intérêt économique général, Protection de l'environnement, Protection des consommateurs** |
| Titre V « Citoyenneté » | **Droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen et aux élections municipales, Droit à une bonne administration, Droit d'accès aux documents, Médiateur européen, Droit de pétition, Liberté de circulation et de séjour, Protection diplomatique et consulaire** |
| Titre VI « Justice » | **Droit à un recours effectif et à accéder à un tribunal impartial, Présomption d'innocence et droits de la défense, Principes de légalité et de proportionnalité des délits et des peines, Droit à ne pas être jugé ou puni pénalement deux fois pour une même infraction** |

Je soussigné(e), [Nom et prénom], agissant en qualité de [fonction au sein de l’organisation], au nom et pour le compte de [nom de l’organisation/entreprise], atteste sur l’honneur que notre organisation respecte la charte des droits fondamentaux :

Fait à ………………………... le ………………………

Nom, prénom et signature

Qualité ou fonction